

Orsay notre ville



NUMÉRO SPÉCIAL

Ma mairie, mon territoire : mode d'emploi

**Une nouvelle équipe municipale
Présentation.**



sOrtir !

1 MOIS, 1 EXPO / du 1^{er} au 27 mai
Trois univers d'artistes essonniers

Mairie, intercommunalité, territoire : qui fait quoi et comment ça marche ?

Les 23 et 30 mars derniers, les Orcéens ont voté pour leurs conseillers municipaux et pour leurs conseillers communautaires de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (Caps). David Ros a été réélu et se voit confier un second mandat autour de son équipe et avec l'ensemble des élus de la ville, au service des Orcéens.

**Que signifie « au service des Orcéens » ?
Quelles sont les compétences et les limites d'actions d'un maire ?
D'une intercommunalité ?
Qui fait quoi ?
Comment ça fonctionne ?**

C'est à ces questions, souvent posées, que ce numéro spécial tente de répondre.

Elections municipales : résultats

A l'issue des élections et du second tour du scrutin dimanche 30 mars, la liste Ensemble pour l'avenir d'Orsay a recueilli la majorité des suffrages.

ENSEMBLE POUR L'AVENIR D'ORSAY (DAVID ROS)
55,07 % (3866 voix)

ORSAY À VENIR (RAYMOND RAPHAËL)
44,93 % (3154 voix)

11 261 inscrits
7253 votants dont 233 nuls
Soit 7020 exprimés.



Jean-François Dormont, le doyen des conseillers municipaux, remet à David Ros, Maire d'Orsay, l'écharpe tricolore, lors du Conseil d'investissement du 5 avril 2014

5 AVRIL 2014

Discours d'investiture de David Ros Maire d'Orsay

Merci à vous tous,
Merci cher Jean-François...

C'est un honneur pour moi de recevoir cette écharpe de tes mains, toi le doyen de notre assemblée, serviteur indéfectible de la commune au cours du dernier quart de siècle. Tu as tant donné au cours du précédent mandat à nos côtés, à mes côtés, particulièrement concernant le désendettement de notre commune. Tu as été un fidèle et compétent adjoint, cela me fut si précieux, cela n'a pas de prix. Merci et merci encore d'avoir accepté de nous accompagner encore un peu sur ce mandat et de nous faire profiter, de faire profiter l'ensemble des Orcéens de ton expertise et ta sagesse.

Merci aussi aux 3866 électeurs qui nous ont élus dimanche dernier avec plus de 55% des voix. Victoire nette et éclatante, fruit d'un bilan reconnu et d'un programme crédible et responsable pour la période 2014-2020.

Ce programme, nous le réaliserons avec une équipe renouvelée et expérimentée (9 nouveaux élus sur les 26, et 4 maire-adjoints sur 9) que nous élirons à la suite.

Nous le déclinerons dans nos 3 quartiers (Mondétour, le centre, Le Guichet); il concerne tous les âges de la population (de 0 à 100 ans) ; il couvre l'ensemble des politiques publiques (petite enfance, scolaire, jeunesse, personnes âgées, sport, culture, animation de la cité, développement durable, environnement, urbanisme, solidarités et services publics de proximité, santé, etc.)

Les intitulés des délégations des maires-adjoints que je vous annoncerai dans la suite de ce conseil illustreront nos engagements et nos priorités pour les 6 prochaines années.

Ce travail s'appuiera sur la qualité, les savoir-faire du personnel communal, dont je tiens aujourd'hui à saluer l'investissement exemplaire au quotidien.

Nous poursuivrons notre travail de désendettement, de réalisation d'investissements nécessaires à l'amélioration du quotidien des Orcéens tout en stabilisant la pression fiscale qui pèse sur les ménages.

Ce travail d'investissement, nous le mènerons grâce aux soutiens de nos partenaires financiers territoriaux que sont la Région et le Département. Je salue la présence de son président et ami Jérôme Guedj à ce Conseil municipal d'installation.

Ce travail de tous les instants sera mené par des hommes et des femmes, élus, qui au cours des 6 prochaines années vont s'investir sans compter dans leur fonction d'élus.

Je profite donc de l'occasion pour remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré au précédent mandat et qui ne se sont pas représentés cette fois-ci. Je sais à quel point cette tâche, ce sacerdoce, est prenant, à quel point elle est une gangrène du temps libre et familial. Je remercie ceux qui s'en vont et m'excuse par avance pour ceux qui arrivent auprès de leur famille et de leurs proches, pour les absences à venir qui seront nombreuses, souvent trop nombreuses.

Vous me permettrez une mention particulière pour ma famille, et mon épouse particulièrement, plus que consciente de ces contraintes, de ces absences et pourtant soutien indéfectible.

Mais ces missions d'élu local, si nous y plongeons à corps perdu, c'est aussi parce qu'elles sont passionnantes, captivantes. Comment pourrait-il en être autrement lorsqu'il s'agit d'œuvrer pour l'amélioration du quotidien des Orcéens.

Car à cet instant, je ne suis plus le maire des 3866 électeurs mais le Maire de l'ensemble des Orcéens. Cela nécessite esprit d'ouverture, d'écoute et impose l'humilité. Humilité, particulièrement au regard de l'abstention, toujours trop forte. Humilité encore, au constat du grand nombre de maires, collègues, souvent amis, qui bien que fort de bilans élogieux, n'ont pas été reconduits dans leur fonction. Naturellement, j'ai une pensée amicale pour eux à cet instant.

Je mesure surtout l'honneur que m'ont fait les Orcéens en m'élisant Maire pour une seconde fois, dans ce territoire exceptionnel de part son environnement, son cadre scientifique et sa richesse associative et pédagogique.

J'invite les élus de la majorité, comme ceux de la minorité, à être à la hauteur de leurs attentes, dans un engagement durable et responsable pour Orsay.

Je terminerai ce discours en rendant hommage à un écrivain-poète qui a vécu à Orsay et qui est décédé, il y a un siècle, victime de la première Guerre Mondiale : «*Dans la société présente, où le jeu de la spécialisation s'est outré automatiquement, les fonctions intellectuelles et les fonctions manuelles ne sont presque jamais attribuées aux mêmes ouvriers ; les ouvriers intellectuels délaissent presque tout le travail des mains ; les ouvriers manuels délaissent presque tout travail de l'esprit, presque tout exercice de la raison. Dans la cité harmonieuse dont nous préparons la naissance et la vie, les fonctions intellectuelles et les fonctions manuelles se partageront harmonieusement les mêmes hommes. Et la relation de l'intellectuel au manuel, au lieu de s'établir péniblement d'un individu à l'autre, s'établira librement au cœur du même homme. Le problème sera transposé. Car nous n'avons jamais dit que nous supprimerions les problèmes humains. Nous voulons seulement, et nous espérons les transporter du terrain bourgeois, où ils ne peuvent recevoir que des solutions ingrates, sur le terrain humain, libre enfin des servitudes économiques. Nous laissons les miracles aux praticiens des anciennes et des nouvelles Eglises. Nous ne promettons pas un Paradis. Nous préparons*

une humanité libérée. » écrivait ainsi Charles Peguy en 1901 dans *De la raison*.



En cette matinée d'installation du nouveau conseil municipal d'Orsay pour les 6 prochaines années, relisons ces écrits de Charles Peguy, et mobilisons-nous, tant manuellement qu'intellectuellement, « Ensemble pour l'Avenir d'Orsay ».

Je vous remercie.

LES ADJOINTS AU MAIRE



DAVID ROS
Votre maire

1^{ère} adjointe



MARIE-PIERRE DIGARD
Environnement, mobilités, transition énergétique et innovation

2^e adjoint



STANISLAS HALPHEN
Travaux, voirie, entretien du patrimoine, espaces publics et sécurité

3^e adjointe



MICHÈLE VIALA
Culture et affaires générales

4^{ème} adjoint



PIERRE BERTIAUX
Urbanisme et aménagement durable

5^{ème} adjointe



ELISABETH DELAMOYE
Sports, activités associatives et périscolaires

6^{ème} adjoint



DIDIER MISSENARD
Petite enfance et affaires scolaires

7^{ème} adjointe



ELISABETH CAUX
Finances et commande publique

8^{ème} adjoint



AUGUSTIN BOUSBAIN
Qualité des services publics, économie, animation de la Cité, cérémonies et anciens combattants

9^{ème} adjointe



ARIANE WACHTHAUSEN
Action sociale, solidarités, santé, famille et citoyenneté

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal réunit tous les élus, au moins une fois par trimestre.

Chaque séance est publique. Les dates sont annoncées dans le magazine ou sur le site Internet.

Le Conseil, présidé par le maire, est une assemblée délibérante chargée de gérer, par ses délibérations, les affaires de la commune.



**- 33 ÉLUS -
1 MAIRE
9 ADJOINTS
23 CONSEILLERS
MUNICIPAUX**

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



ÉLIANE SAUTERON



JEAN-FRANÇOIS DORMONT



ALBERT DA SILVA



VÉRONIQUE FRANCE-TARIF



ALEXIS FORÊT



CLAUDIE MORY



FRANÇOIS ROUSSEAU



MIREILLE RAMOS



PIERRE CHAZAN



ASTRID AUZOU-CONNES



HERVÉ DOLE



CLAUDE THOMAS-COLLOMBIER



GABRIEL LAUMOSNE



YANN OMBRELLO



FRÉDÉRIC HENRIOT



ISABELLE LADOUSSE

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ



RAYMOND RAPHAËL



SIMONE PARVEZ



ALAIN ROCHE



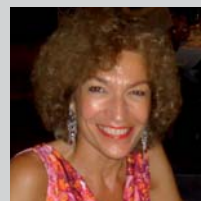
CAROLINE DANHIEZ



STÉPHANE CHAROUSSET



PATRICK BERNERT



FRANCINE KNIBBE LEFEVRE



QUEL EST LE RÔLE D'UN MAIRE ?

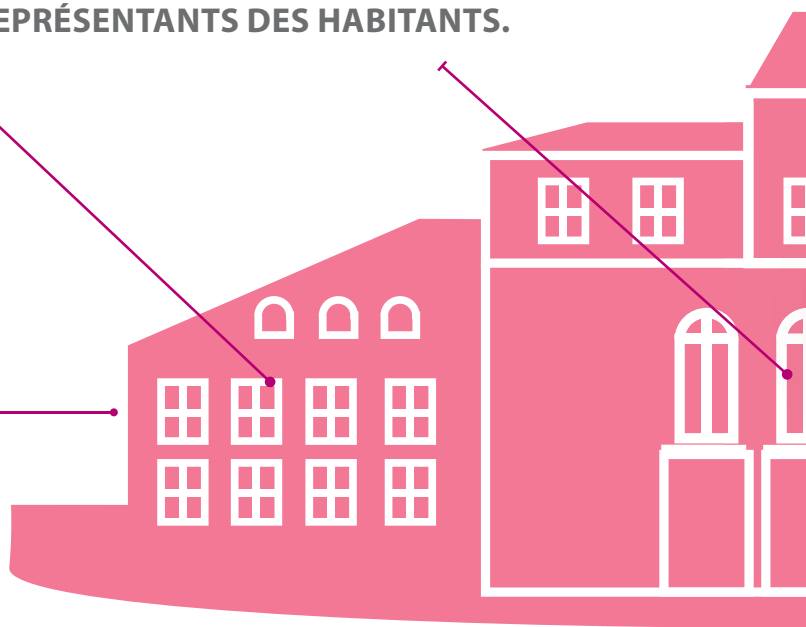
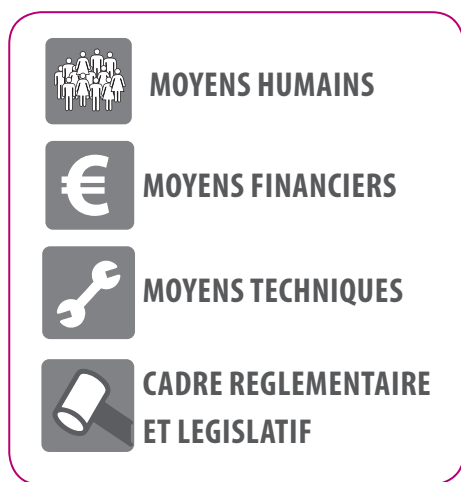
Le maire, premier magistrat de la commune, compose, avec ses adjoints, la municipalité. Il prépare et exécute les décisions du conseil municipal. Le maire a également des pouvoirs propres. Représentant de l'Etat, le maire est chargé de la publication et de l'exécution des lois et règlements, et de l'exécution des mesures de sûreté générale. Il est également officier d'état civil, chargé de la tenue des registres, et officier de police judiciaire.

COMMENT FONCTIONNE LE CONSEIL MUNICIPAL ?

Le conseil municipal est composé des conseillers municipaux, élus au suffrage direct lors des élections municipales. Ceux-ci élisent le maire de la commune au scrutin secret, à la majorité absolue. « Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. » (article L 2121-29 du CGCT). Il peut déléguer au maire certaines de ses compétences (24 maximum) pour accélérer la prise de décision des communes.

Les conseillers municipaux élisent également les adjoints au maire. Dans une commune, plusieurs adjoints accompagnent le maire dans ses différentes tâches et le représentent. Leur nombre est fixé par le conseil municipal mais ne doit pas dépasser 30 % de l'effectif du conseil. À Orsay, ils sont au nombre de 9. L'adjoint au maire est lié à une fonction particulière comme la culture, l'environnement ou l'action sociale.

**33 ÉLUS AU SUFFRAGE UNIVERSEL
REPRÉSENTANTS DES HABITANTS.**



COMPÉTENCES

SANITAIRE & SOCIAL

Centre communal d'action sociale / gestion des crèches / Résidences personnes âgées ...

ÉTAT CIVIL / ÉLECTIONS

Enregistrement des naissances, mariages et décès
Organisation des scrutins électoraux

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

Ecoles maternelles et primaires : création et implantation, gestion et financement, à l'exception de la rémunération des enseignants et des missions relevant de l'Education Nationale (programme, etc.)

PROTECTION DE L'ORDRE PUBLIC LOCAL

Pouvoir de police du maire

« Les communes
constituent le
premier niveau
d'administration
publique et le
premier échelon
de proximité »

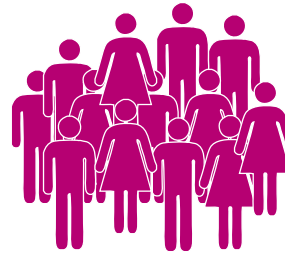
(loi n° 2004-809 article 145)

MA VILLE, CETTE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Structure indépendante, appelée collectivité territoriale, la ville prend ses décisions de manière autonome. Cette indépendance s'inscrit toutefois dans un cadre juridique à respecter, le **Code général des collectivités territoriales (CGCT)**. Celui-ci définit précisément ses domaines d'intervention et ses modalités d'action, quels que soient leur nombre d'habitants et leur superficie.

36 681 COMMUNES EN FRANCE

(Au 1er Janvier 2014 - France métropolitaine + DOM-ROM)

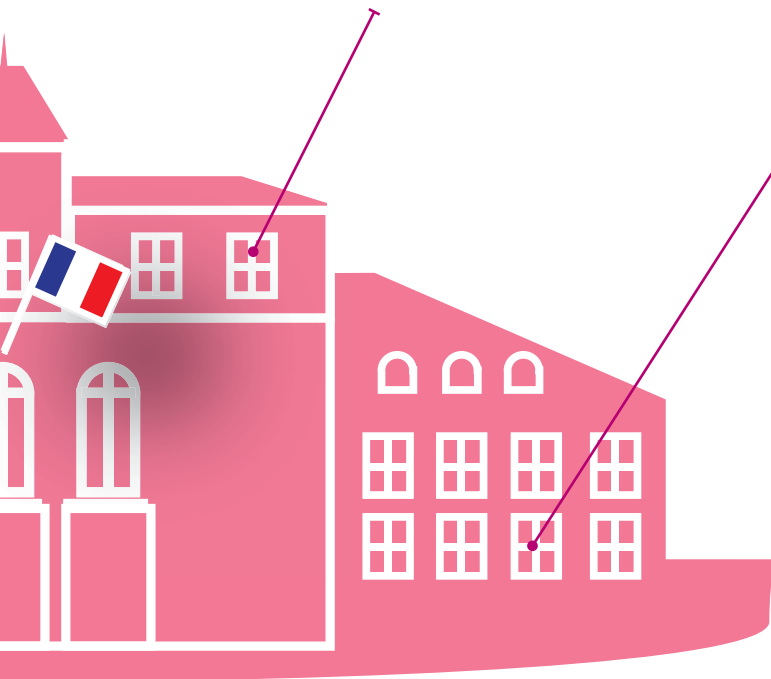


DES ELUS ET DES AGENTS MUNICIPAUX

Dans une collectivité territoriale travaillent conjointement élus et administratifs. Les projets de la ville sont portés par celles et ceux qui ont été

élus démocratiquement par les citoyens. Ces projets sont appliqués et gérés par l'administration, constituée des services municipaux. Ces derniers sont composés d'agents, de chefs de services et d'une direction. Cette direction, appelée « Direction générale des services », coordonne les services et gère l'application des projets des élus et celles des services publics. Les agents municipaux font partie de la **Fonction Publique Territoriale** : ensemble des personnels des collectivités (communes, départements, régions), des structures intercommunales (communautés d'agglomérations, communautés de communes), des établissements publics et des offices publics d'HLM. Tous ont une seule et même mission : l'intérêt général et le service public à rendre aux usagers.

395 AGENTS MUNICIPAUX À ORSAY



MUNICIPALES

CULTURE

Salles de spectacles, espaces culturels, organisation de manifestations culturelles, subventions associatives...

SPORT & LOISIRS

Equipements sportifs, subventions associatives, aménagements touristiques, organisation de manifestations sportives...

URBANISME

Elaboration des documents réglementaires d'urbanisme (plans locaux d'urbanisme, PLU ; zones d'aménagement concerté, ZAC), avec l'obligation de concertation et dans le respect des prescriptions nationales d'urbanisme. Autorisations individuelles d'urbanisme, dont les permis de construire.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

A Orsay, la compétence voirie a été transférée à la communauté d'agglomération.

A QUOI SERT UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ?

La Caps est un EPCI : un Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupant des villes en vue de coopérer dans un ou plusieurs domaines comme l'eau, les ordures, les transports, les infrastructures - piscines, bibliothèques, etc -, le développement économique, l'aménagement ou l'urbanisme. L'objectif des « intercos* » ? Organiser les territoires, rationaliser les moyens et mutualiser prestations, structures et initiatives dispersées dans chaque commune. Elles favorisent le développement économique local et répondent aux enjeux d'aménagement du territoire. Une ville ne peut plus vivre seule, isolée de ses voisins, car les frontières d'une ville ne sont pas celles des enjeux urbains, environnementaux, sociétaux, financiers ou encore celles des perspectives d'un territoire.

* intercommunalités

2 145 EPCI EN FRANCE

(au 1er janvier 2014)

NÉE EN 2003 : 11 ANS DÉJÀ !

La Caps est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé le 1er janvier 2003. Elle fait suite à la Communauté de Communes (2002) qui a elle-même succédé au District du Plateau de Saclay, créé le 6 décembre 1991. Il était le prolongement logique du SIPS (Syndicat Intercommunal du Plateau de Saclay), créé en 1988.

UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE QUI AGIT POUR LES HABITANTS AU QUOTIDIEN

On entend encore souvent « ça sert à quoi la Caps ? Que font-ils exactement ? C'est encore un truc qui nous coûte cher... » Pourtant, les communautés d'agglomération ont justement un objectif clair de rationalisation de l'organisation territoriale : mutualiser coûte moins cher à tous ! Sur un même territoire, on partage souvent les mêmes enjeux, les mêmes contraintes, le même « devenir »... Partager certaines compétences et prestations permet d'offrir des services moins coûteux, plus performants et cohérents avec la dynamique du territoire.

Ainsi, la communauté d'agglomération (CA) dispose de compétences bien définies, que les communes lui ont transférées. Au fil du temps, elle en assume de nouvelles afin d'offrir des services aux habitants tout en réalisant des économies d'échelles bénéficiant également aux communes. Au-delà de ses compétences obligatoires, une CA peut en assumer d'autres, dites optionnelles et facultatives.



MOYENS HUMAINS



MOYENS FINANCIERS



MOYENS TECHNIQUES



CADRE REGLEMENTAIRE
ET LEGISLATIF

COMPÉTENCES

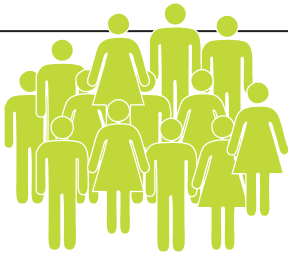
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Favoriser l'implantation, le développement et la performance d'entreprises sur le Plateau de Saclay (6 pépinières, 8 Zones d'activités économiques, déploiement du Très Haut Débit..)

VOIRIE, ECLAIRAGE URBAIN *

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

* pour Orsay et pour les communes ayant transféré la compétence voirie.



350 AGENTS QUI, EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES COMMUNES, S'INVESTISSENT POUR CONCRÉTISER LES PROJETS DU TERRITOIRE



© CAPS

COMME LE CONSEIL MUNICIPAL, IL Y A UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En tant qu'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la communauté d'agglomération dispose de deux instances décisionnelles : **le Conseil communautaire et le Bureau communautaire**. Le Conseil communautaire, instance de décision de la Caps, réunit 58 conseillers communautaires, sous la présidence de Michel Bournat, maire de Gif-sur-Yvette, nouvellement élu le 17 avril 2014. Le Conseil délibère sur les projets de l'agglomération relatifs aux compétences qui lui ont été transférées par les communes. Il vote des délibérations basées sur les travaux préparatoires de commissions consultatives aux thématiques en lien avec les compétences de la Caps.

Le Bureau communautaire a pour rôle de gérer les affaires courantes et de définir les dossiers soumis au vote du Conseil communautaire.

Compte tenu du nombre d'habitants, Orsay est représentée par 7 conseillers communautaires. Suite aux élections du 30 mars, la liste menée par David Ros a obtenu 6 sièges et la liste menée par Raymond Raphaël 1. Ainsi, conformément aux listes présentées aux électeurs, **les conseillers orcéens qui siègeront à la Caps sont :**

DAVID ROS
MARIE-PIERRE DIGARD
STANISLAS HALPHEN
MICHÈLE VIALA
PIERRE BERTIAUX
ELIANE SAUTERON
RAYMOND RAPHAËL

Bures-sur-Yvette
Gif-sur-Yvette
Gometz-le-Châtel
Igny
Orsay
Palaiseau
Saclay
Saint-Aubin
Les Ulis
Vauhallan
Villiers-le-Bâcle

11 VILLES
125 000 HABITANTS
15% DE LA RECHERCHE EN FRANCE
160 LABORATOIRES
25 000 CHERCHEURS
17 000 ÉTUDIANTS
5 200 ENTREPRISES
62 000 EMPLOIS

DE LA CAPS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Répondre aux besoins des habitants en termes de transports et de logements, en lien avec l'espace urbain et agricole : le réseau de bus à Orsay, c'est la Caps !

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Elaborer des programmes de logements répondant aux besoins de toutes les catégories de la population.

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES CONSERVATOIRES (CRD)

Partager la culture avec le plus grand nombre. Développer un réseau pour assurer un meilleur service pour tous.

POLITIQUE DE LA VILLE

Créer une mixité sociale et désenclaver certains quartiers.

19 mars - Cérémonie du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



avec la FNACA - Fédération nationale des Anciens Combattants en Algérie-Tunisie-Maroc

10 avril- débat « La vie des Nanos... et la nôtre ? »

Le « Collectif citoyen Nanotechnologies du Plateau de Saclay » a réuni 60 participants à l'auditorium Jacques Tati pour en débattre.



Sophie Lanone, toxicologue, Guillaume de Calan, patron de la start-up Nanoë et Yann Sivry, géochimiste ont exposé leurs travaux et expliqué leurs points de vue.

Samedi 29 mars - Carnaval



10 au 15 mars - Fête de l'internet

Conférence sur les réseaux sociaux, en partenariat avec les Médiathèques d'Orsay, avec Emilie Ogez, consultante.



8 et 9 mars - L'ASO Judo Orsay - Mondétour s'illustre en compétition à Villiers-le-Bâcle



L'équipe s'est distinguée lors de la compétition qui réunissait les clubs de la Caps. Les enfants ont raflé 4 médailles d'Or, 5 médailles d'Argent et 8 médailles de Bronze. En combat par équipe, ils ont remporté la coupe pour la seconde place.

Mercredi 9 avril - Forum job d'été

220 jeunes sont venus s'informer et ont pu consulter environ 150 offres. 5 partenaires présents dispensaient aussi des conseils (CV, lettres de motivation, entretiens...).





Vernissages des enfants et des adultes mercredi 12 mars

360 participants (amateurs et professionnels), 11 associations ou collectifs et pour une première participation, 3 centres de loisirs de la ville, une classe de CP-CE1 (école du Centre) et l'atelier couture du collège Alain-Fournier. 1 489 personnes ont visité l'exposition.

22 mars - La nuit de l'eau au stade nautique



Grâce à la générosité des Orcéens et au soutien des différents partenaires, plus de 2000 euros ont été récoltés par l'Unicef et sont reversés au Programme WASH pour le Togo (accès à l'eau et assainissement).

9 et 16 mars - Repas de quartier des séniors



Plus de 300 personnes se sont rassemblées à l'occasion des repas de quartier des 9 et 16 mars. Une cinquantaine d'entre elles a profité du service de transport à domicile du CCAS pour y participer.

21,22,23 mars - 7^e édition du Week-end jazz

Deux classes de CM1 du Centre et de Mondétour ont assisté aux répétitions générales du groupe Kelin Kelin'Orchestra.



Février - Art'pros

Le 6 février dernier, les résidents des Crocus (accueil de jour pour les personnes atteintes d'Alzheimer) ont rencontré les artistes Christine-Marie Nobre et Françoise Phelippeau.



Décryptages - La bibliothèque de Babel de Laura Nillni

Rencontre entre l'artiste et 2 classes de moyenne et grande section de l'école maternelle Mondétour



Réalisation d'un projet plastique autour de la cabane de la cour de l'école, un espace cubique où les enfants vont introduire des courbes... A l'inverse l'artiste, Laura Nillni, introduit la droite au sein de la Crypte, espace voûté... les deux œuvres se font écho.



SERVICE PUBLIC INNOVANT

Quand Orsay s'écrit Ors@@@y

Depuis 15 ans, l'Association des Villes Internet décerne le label du même nom. Celui-ci récompense les communes et intercommunalités pour leur politique en matière de démocratisation des T.I.C* et de leurs usages citoyens. Pour sa première participation, Orsay obtient trois @robases sur les 5 maximum. Une très belle récompense qui engage notre ville sur le chemin du numérique.

600 candidats. 271 labellisés. 37 nouvelles candidatures. 7 villes obtenant @@@ dès leur première participation. Parmi elles, Orsay. Notre ville a reçu le label Ville Internet 2014. Son principe ? **Récompenser les communes s'impliquant dans les moyens digitaux au service de l'intérêt général.** Le jury a été séduit par Orsay et sa démarche de développement des outils numériques dans son action publique : un système d'information due au public avec un site Internet contributif, la présence sur les réseaux sociaux, le développement d'une appli mobile gratuite, de la vidéo ou des retransmissions en direct. Mais aussi, et surtout, des actions numériques et innovantes engagées en faveur des habitants et de l'intérêt général : compte citoyen, paiement en ligne des prestations municipales, pétitions et sondages en ligne, développement de l'Espace public numérique, wifi gratuit à l'Hôtel de ville, ville pilote dans les jeux d'échecs en ligne dans les écoles, e-services et démarche de dématérialisation autant que possible. Des outils numériques qui contribuent aussi à l'un des objectifs de cette mise en réseau et de ces interconnexions et interactivités : que chacun puisse faire partie de « la communauté Orsay ».

*Technologies de l'Information et de la Communication

Réactivité, proximité et démarche collaborative

Deux outils, accessibles via la page d'accueil, sont depuis peu à la disposition des Orcéens : « **Calendrier collectes** » et « **Mon espace ville** ». Le premier, très pratique, permet de connaître la date de collecte des encombrants en sélectionnant le nom de sa rue. Quant au second, il offre aux citoyens la possibilité de devenir acteurs de leur ville en signalant les anomalies repérées dans l'espace public : dépôt ou tag sauvage, nid de poule dangereux, réverbère défectueux, etc.

Cliquez, découvrez, agissez ...



Vie écOnomique locale > Bienvenue !

tranSPArances

SPA exclusif avec jacuzzi, hammam, sauna infra-rouge. Soins du corps et du visage. Produits naturels et bio. Salon de relaxation.

Sur rendez-vous, du lundi au samedi de 10 h à 20 h. Nocturne possible sur demande de 20 h à 22 h.

8 rue Georges Clémenceau - 01 60 11 44 23

contact@spa-transparences.fr

www.spa-transparences.fr

Confort Bois Architecture SARL / Frédéric Baeten

Agence d'architecture spécialisée, bâtiments à basses consommations, matériaux naturels, construction en bois, chantiers complexes. Logements neufs, individuels, collectifs et groupés, extensions et surélévations.

Conception, réalisation, maîtrise d'oeuvre complète.

10 bis rue de Paris

www.confortbois.com

Nouveau food-truck Les bœufs repas de Philippe Dubois

Le camion-cantine est stationné le jeudi, de 12h à 14h, devant le Parc Club Orsay Université, rue Nicolas Appert. Courez vite déguster les spécialités de ce chef cuisinier servies dans des bocaux en verre : grâce au système de consigne, plus de déchets... Du bon, du bocal, du durable !

Tous les food-trucks de la semaine sont à découvrir sur www.mairie-orsay.fr

<http://www.mairie-orsay.fr/vie-pratique/commerçants-artisans.html>



vite dit bien dit

La fête foraine s'installe à Orsay du 1^{er} au 14 mai sur la place du Docteur Albert (marché du Centre).

Rentrée 2014-2015 au CRD* de la vallée de Chevreuse

Réinscriptions des élèves actuels : du 5 mai au 24 mai / Inscriptions des nouveaux élèves : du 26 mai au 14 juin. Les dossiers seront disponibles à partir du 5 mai 2014 sur le site www.caps.fr (onglet "Découvrir"). Les dossiers, impérativement complets, sont à déposer ou à retourner par courrier au * Conservatoire à Rayonnement Départemental de la vallée de Chevreuse, 87 rue de Paris, 91400 Orsay.

Accueil du public : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h à 18h / Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h / Samedi de 9h à 12h
conservatoire-orsay@caps.fr
 ou 01.69.28.72.07

L'agenda culturel de la Caps avril-juin est sorti

Vous y trouverez toute la programmation des villes de la Communauté d'agglomération, dont Orsay. L'agenda culturel est disponible à l'accueil des médiathèques, conservatoires et dans les mairies. Il est également consultable sur le site de la Caps, à l'adresse www.caps.fr/decouvrir/agenda-culturel-de-la-caps-avril-juin-2014.html

La Foire à tout du Centre ville

se déroulera dimanche 15 juin de 9h à 18h. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 mai, en priorité aux particuliers d'Orsay, et dans la limite des places disponibles.

Formulaire sur www.mairie-orsay.fr.
 Informations : 01 60 92 82 00
fetes@mairie-orsay.fr

RENTREE 2014

Nouveaux rythmes, nouvel emploi du temps

Après plusieurs mois de travail et de concertation, la réforme des rythmes scolaires sera effective à Orsay à la rentrée 2014. En portant le nombre de jours de classe de 4 à 4,5 jours, cette réforme vise à mieux répartir les 24 heures d'enseignement. Explication de ce qui sera appliqué dans les écoles de la ville.

50 réunions et rencontres avec les acteurs locaux, 3 questionnaires : c'est ce qui fut nécessaire pour mettre en place un emploi du temps adapté dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Résultat : le mercredi matin sera désormais travaillé. Les journées de classe seront de 5 heures 10 (au lieu de 6 heures actuellement). Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, les enfants auront classe jusqu'à 15h30, heure à laquelle commencera le temps périscolaire. **Toutefois, l'accueil sera gratuit jusqu'à 16h30, et les parents pourront récupérer leur(s) enfant(s) à tout moment* jusqu'à 18h30.** Le mercredi, le temps de classe se déroulera jusqu'à 11h50, avec la possibilité de déjeuner à la cantine.

Ecoles, parents d'élèves, associations, services municipaux et CRD** ont fait partie intégrante de la réflexion qui a mené à cet emploi du temps, élaboré à titre expérimental. **Un Comité de suivi, composé d'élus, d'agents municipaux, de représentants de Fédérations de parents d'élèves, du corps enseignant et d'associations, sera mis en place durant toute l'année 2014/2015.** Son rôle : évaluer le dispositif et l'affiner si nécessaire. La concertation, toujours la concertation...

* En fonction du parcours choisi par les parents
 ** Conservatoire à rayonnement départemental de la Vallée de Chevreuse

■ Toute l'info sur les rythmes scolaires sur www.mairie-orsay.fr/dossiers
RESPONSABLESCOLAIRE@MAIRIE-ORSAY.FR (Direction de l'enfance secteur scolaire) / 01 60 92 80 85

L'emploi du temps hebdomadaire

Même nombre d'heures de cours mais réparti sur 5 jours

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h30	Temps périscolaire				
8h30 - 11h45	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire
11h45 - 13h30	Cantine	Cantine	11h50 Cantine possible	Cantine	Cantine
13h35 - 15h30	Temps scolaire	Temps scolaire	Pas d'école	Temps scolaire	Temps scolaire
15h30-16h30	Temps périscolaire gratuit Retour en famille possible*			Temps périscolaire gratuit Retour en famille possible*	
16h30-18h30	Temps périscolaire Retour en famille possible*			Temps périscolaire Retour en famille possible*	

* en fonction du parcours choisi par les parents.

SPORT / CULTURE / JEUNESSE

En mai, faites ce qui vous plaît à Orsay !

Si « mai » rime avec « muguet » et « jours fériés », à Orsay il rime aussi avec « festivités » et « course à pieds ». Que vous soyez sportif ou attiré par les arts de la rue, vous trouverez forcément votre bonheur en ce joli mois de mai.



Les cultures urbaines à l'honneur

Premier rendez-vous à ne pas manquer, le Festival Street art paradise. Samedi 17 mai, de 14h à 19h, le Stade municipal sera animé par de multiples activités et animations entièrement gratuites : battle de graff, mur de rimes, BMX, roller, trottinette, skate, Rlimite et une expo de photos et de toiles d'artistes urbains. Nouveauté 2014 : une performance chorégraphique, en partenariat avec des associations sportives présentes pour la Fête du sport. Le tout dans une ambiance DJ, conviviale et festive. **Voulu et organisé par et pour les jeunes Orcéens avec le soutien du Conseil Municipal des Jeunes d'Orsay (CMJO), ce festival est ouvert à toutes les générations, en accès libre.** Alors, venez nombreux découvrir les talents de la jeunesse orcéenne.

■ SERVICE JEUNESSE – 01 60 92 58 85 – JEUNESSE@MAIRIE-ORSAY.FR

Faites du sport !

Le 17 mai, c'est aussi la Fête du sport. De 14h à 19h, venez rencontrer les associations sportives d'Orsay qui vous présenteront leurs activités. Rendez-vous au Stade municipal, au lac du Mail, au Gymnase Blondin et au Stade nautique. Vous pourrez vous initier au rugby, au canoé kayak, au tai chi chuan, à l'aqua-jogging, et à plein d'autres activités. Et cerise sur le gâteau : des démonstrations par des sportifs aguerris, final organisé en collaboration avec les équipes du Festival Street art paradise.

Courir, c'est dans votre nature

Dimanche 25 mai, place aux coureurs de fonds. L'Orcéenne nature, épreuve de haute qualité, revient pour sa 9ème édition. Enfants, adultes, amateurs et semi-professionnels se donnent rendez-vous au cœur du bois des Rames pour courir 2, 8 ou 15 kms. En 2013, plus de 250 coureurs avaient relevé le défi et le

meilleur temps de la plus rude épreuve fut de 00h 56min 17s. Prêts à battre le record ?

■ 8h au Stade municipal, bd de la Terrasse. Pré-inscription jusqu'au 22 mai, et inscription sur place le jour même jusqu'à 8h30.

INFOS ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION SUR WWW.MAIRIE-ORSAY.FR/PRE-INSCRIPTIONS-ORCEENNE-2014.HTML

SERVICE DES SPORTS – 01 60 92 81 31 – SECRETARIATSPORTS@MAIRIE-ORSAY.FR

CITOYENNETÉ

École publique : partager les valeurs républicaines

Dans le cadre de la loi sur la refondation de l'École, la municipalité a apposé la plaque républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité » et les drapeaux tricolore et européen dans toutes les écoles publiques de la ville : une volonté de l'État de confier aux écoles la mission de faire partager aux enfants les valeurs de la République. Elle fait écho à l'affichage rendu obligatoire par l'Éducation nationale, dès septembre 2013, de la Charte de la laïcité dans les écoles publiques. Elaborée à l'intention des personnels, des élèves et des personnels éducatifs, la Charte explique les sens et enjeux de la laïcité à l'École, dans son rapport avec les fondements de la République. Il s'agit de réaffirmer l'importance de ce principe, indissociable des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité exprimées par la devise de la République française.

Combien ça coûte ?

144 €

c'est le coût total des 6 plaques républicaines apposées dans les écoles publiques de la ville.



ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE 2014

À nos gants, prêts, nettoignons !

La 18^{ème} édition d'Essonne verte Essonne propre (EVEP) se tient jusqu'au 15 juin. Organisée par le Conseil général, cette opération de nettoyage mobilise un maximum d'acteurs locaux. Son but : développer le sens de « l'écocitoyenneté ». Cette année encore, la municipalité d'Orsay participe à cette belle initiative en rassemblant les écoles, la jeunesse et les habitants.

Grand nettoyage de printemps du département, EVEP se tiendra à Orsay les 23 et 24 mai. Dans la continuité des campagnes de sensibilisation et de lutte contre les déchets et les dépôts sauvages, la municipalité mobilise toutes les bonnes volontés orcéennes. Et en premier lieu les écoliers. Leur mission, s'ils l'acceptent : réaliser les affiches grand format de la campagne d'information, apposées sur les panneaux de la Ville à compter du vendredi 23 mai. Et nettoyer l'enceinte de leur établissement. A l'issue de la journée, un diplôme sera remis au jeunes « écocitoyens ». Le samedi 24 mai, place à tous les Orcéens. Rendez-vous est donné à 10h pour deux heures de nettoyage du bois de la Grille noire. Pour allier l'utile à l'agréable, un stand d'information et de sensibilisation du Siom* et une exposition photo sur le thème de l'environnement, réalisée par les jeunes du CMJO**, seront à découvrir. La matinée se clôturera par un apéro offert par le conseil de quartier du Centre.

Initiées par le Conseil général, qui fournit gants, sacs poubelle et bennes, ces actions ont pour ambition de s'attaquer aux déchets sauvages qui polluent nos espaces publics. Une mission d'intérêt général dans une ambiance sympa. Alors à vos gants, prêts, nettoyez !

Initiées par le Conseil général, qui fournit gants, sacs poubelle et bennes, ces actions ont pour ambition de s'attaquer aux déchets sauvages qui polluent nos espaces publics. Une mission d'intérêt général dans une ambiance sympa. Alors à vos gants, prêts, nettoyez !

* Syndicat mixte des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse

** Conseil municipal des jeunes d'Orsay

■ SERVICE DÉMOCRATIE LOCALE – 01 60 92 80 47 – CONSEILSDEQUARTIERS@MAIRIE-ORSAY.FR



© Conseil Général de l'Essonne

vite dit bien dit

Les 24 et 25 mai, donnez du temps à la Croix-Rouge

La Croix-Rouge française fête ses 150 ans. A l'occasion de ses journées nationales, l'unité locale recherche des bénévoles adultes pour l'aider dans la collecte de fonds auprès du grand public, à Orsay et ses environs. Une journée passée à leurs côtés, une formation de 8h offerte.

24 mai : 9h-19h / 25 mai : 9h30-13h30

Croix-Rouge française - 7 place de la victoire, Palaiseau
Vincent Dujardin / 06 98 81 45 56
vincent.dujardin@croix-rouge.fr

Nouvelle activité au Club orcéen pour l'informatique (COPI)

Le COPI a démarré des ateliers sur l'initiation à l'ordinateur et la gestion des images (albums, diaporamas, retouches). Ces sessions, de 2 heures par semaine, se déroulent en petits groupes jusqu'à la mi-juin pour certaines.

COPI - Maison des Associations 1er étage
Parc Charles Boucher
01 64 58 99 44 / copi5@orange.fr
www.copi-informatique.fr



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À ORSAY

24 mai : stand d'information Orange™

RDV sur le parvis de l'Hôtel de ville de 10h à 13h

Orange™ et la mairie vous y feront découvrir la fibre optique. Vous pourrez vous informer sur ce qu'est la fibre et son déploiement à Orsay (calendrier, modalités). Des démonstrations concrètes de l'Internet à Très Haut Débit seront également réalisées, et le 100^{ème} abonné orcéen sera mis à l'honneur. Environ 50 % du déploiement sont déjà réalisés à

Orsay : l'autre moitié du territoire orcéen sera connectée à la fibre optique en 2014-2015. Venez donc rencontrer techniciens et professionnels qui répondront à toutes vos interrogations.

■ SERVICE AMÉNAGEMENT DURABLE
01 60 92 81 07



La réglementation en matière de communication pré-électorale s'applique depuis le 1er mars 2013 (Code électoral L52-1 et L52-8)

ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Dès le lendemain de l'élection du 30 mars, le travail a continué.

Tout d'abord, nous souhaitons remercier l'ensemble des Orcéens et des Orcéennes qui nous ont apporté leur confiance et leur soutien lors des élections municipales. Ce mandat renouvelé que vous nous avez confié est une responsabilité dont nous avons pleinement conscience.

Le moment de l'élection n'est pas une finalité mais un commencement. C'est la prolongation du travail accompli pour Orsay et avec les Orcéens et les Orcéennes.

Comme nous l'avons souligné durant la campagne, la démocratie ne saurait se satisfaire d'une élection tous les six ans. C'est par des échanges réguliers que nous créerons les conditions d'un dialogue continu.

Les défis à relever sont nombreux. Ainsi, dès le lendemain de cette élection, nous nous sommes attelés à la tâche :

- Une réunion de concertation a eu lieu au sujet de l'aménagement de la place devant la résidence « Elégance ».
- Le premier conseil municipal s'est déroulé 5 jours après l'élection pour élire le Maire et ses adjoint(e)s.
- Le second conseil municipal a eu lieu moins d'une semaine plus tard, notamment pour fixer les taux d'imposition pour l'année 2014 : **évolution du taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti : 0 %**. Les 6 élu-e-s de la minorité se sont abstenus.

C'est à vos côtés que nous continuerons à agir au quotidien, avec détermination et enthousiasme, conscients de l'importance de la tâche qui est la nôtre.

Merci aux 1 992 Orcéens qui nous ont apporté leurs suffrages dès le premier tour des élections municipales et qui nous ont permis d'être présents au second tour. Merci également aux 3154 Orcéens qui ont votés pour nous au second tour avec l'espoir de provoquer une alternance pour notre Commune et qui nous ont permis d'obtenir 45% des suffrages exprimés. Fidèles à nos engagements nous vous représenterons par notre présence au Conseil Municipal et à la CAPS. Grâce aux communes voisines qui ont changé leur équipe dirigeante par un basculement à droite, la CAPS a désormais pour Président depuis le 17 avril, Michel BOURNAT, Maire UMP de Gif-sur-Yvette. Largement en tête face à 4 candidats dont Mr David ROS qui quant à lui, a seulement obtenu 9 voix sur 58 votants soit 15,5% des voix. Toute l'organisation et le mode de fonctionnement de cette instance vont pouvoir enfin être rationalisés.

Nous regrettons que, parmi les 51% d'Orcéens qui s'étaient prononcés au premier tour en défaveur de Mr David ROS, certains électeurs probablement influencés par des propos purement politiques ne nous aient pas accordé leurs suffrages et n'aient pas permis une alternance salutaire pour affronter les enjeux cruciaux auxquels notre ville va être confrontée durant cette décennie. Orsay est désormais isolée en étant la seule commune de la CAPS à garder une gestion PS-PCF-Ecologie.

Merci aussi à tous ceux qui, sincères et lucides, nous rejoindront dans le futur pour nous permettre de remporter les prochaines échéances électorales locales (territoriales et régionales) qui, nous l'espérons, nous permettront de consolider la profonde réorganisation engagée à la CAPS pour une gestion plus rigoureuse et respectueuse des deniers publics à savoir nos impôts.

Nous avons pu dénoncer lors du dernier Conseil Municipal du 11 avril 2014 une nouvelle augmentation des impôts locaux bien que les taux d'imposition soient maintenus constants ainsi que l'augmentation maximale autorisée de 15% pour les indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des délégués.

Caroline Caillot, Stéphane Charoussat, Patrick Bernert, Francine Knibbe, Simone Parvez, Raymond Raphaël, Alain Roche

contact@orsay-avenir.fr

carnet



Alice Danel
née le 22 février 2014



Annawelle Planche Senet
née le 11 mars 2014



Frédéric Villanueva
né le 18 mars 2014

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

Jules Da Silva 10 Janvier / Aurélien Kuntz 16 Janvier / Aly Dia Djibril 25 Janvier / Félie Rambier 28 Janvier / Aymeric Dutartre 31 Janvier / Louise Vuittenez 1er Février / Sélène Mercier 6 Février / Quentin Nosjean 11 Février / Pauline Lorient 13 Février / Jules Mabire 13 Février / Oscar Teixeira Da Cunha 15 Février / Liâm Tran 15 Février / Inès Imbert 16 Février / Emma Maria 16 Février / Pham-Huy Vu 17 Février / Cléopée Lorient 18 Février / Alice Danel 22 Février / Louise et Manon Alaume 24 Février / David De Oliveira 26 Février / Victor Lobjois 27 Février / Anna Miserey 1er Mars / Léo Carme 2 Mars / Maria Jerouane 10 Mars / Annawelle Planche Senet 11 Mars / Lolah Desmarres 12 Mars / Zélie Pierre 12 Mars / Liam Annoscia 14 Mars /

Cassandre Suspène 15 Mars / Frédéric Villanueva 18 Mars / Zoé Maillard 20 Mars / Alice Pebayle 21 Mars / Sarah Di Paola 24 Mars 2014 / Maël Gonidec 24 Mars / Melyha Boga 25 Mars / Léonie Gabireau 28 Mars 2014 / Gauthier Benard 31 Mars / Tom Blin 31 Mars

Félicitations aux jeunes mariés

Arnaud Le Guelvout et Barbara Montesinos 18 janvier / Sylvain Ribault et Sabine Morisset 8 février

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

Djamel Boudjema 19 Janvier / Georges Lagon 19 Janvier / Charles Colson 22 Janvier / Georges Bénoni 24 Janvier / Claude Martin 24 Janvier / Jean Beigbeder-Beau 3 Février / Idalia Boroni 4 Février / Francette Jover 12 Février / Charles Thiaville 13 Février / Michel Margan 23 Février / Geneviève Durlan 6 Mars / Diawoye Diarra 13 Mars / Louissette Marceau 16 Mars / Marie Samson 16 Mars / Jules Chalm 17 Mars / Henri Barroché 18 Mars / Jean-Pierre Brizard 18 Mars / Pierre Delestre 21 Mars / Victor Biggi 22 Mars / Philippe Charon 28 Mars / Bernard Legait 29 Mars

Elections européennes : dimanche 25 mai

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h. Vous serez appelés à désigner les 74 députés français au Parlement européen qui vous représenteront jusqu'en 2019. 15 sièges sont à pourvoir pour la circonscription Île-de-France.

Le Parlement européen, institution de l'Union européenne composée de 751 eurodéputés, vote les lois et le budget européens avec le Conseil. Ses pouvoirs se sont étendus de manière continue au fil des traités.

Commémoration du 8 mai 1945

Rassemblement, pour le 69ème anniversaire de la Victoire de 1945, à 10 h, place du 8 mai 1945.

fetes@mairie.orsay.fr : 01 60 92 80 22 / 80 30

N'attendez pas le dernier moment pour renouveler vos titres d'identité

Pour éviter l'afflux des demandes et les délais trop longs, prenez dès à présent vos dispositions :

- à la mairie d'Orsay pour une demande de carte nationale d'identité (CNI);
- dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour une demande de passeport (Les Ulis, Gif-sur-Yvette, Palaiseau, Massy).

Rappel : la CNI délivrée aux personnes majeures a désormais une validité de 15 ans. Cette mesure est également applicable aux cartes sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. La prolongation est automatique : aucune démarche n'est nécessaire.

Tous les compte-rendus succincts et procès-verbaux des conseils municipaux sur www.mairie-orsay.fr ou sur demande à : secretariatgeneral@mairie-orsay.fr / 01 60 92 81 92

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE
MERCREDI 21 MAI - 20 H 30

menus du mois

Jeudi 1er – Férié – Fête du travail

Vendredi 2 – Tomates vinaigrette / Saumon à la crème et tagliatelles / Fromage blanc et fruit

Lundi 5 – Carottes râpées / Rôti de porc au thym et lentilles / Chèvre et poire au sirop

Mardi 6 – Radis beurre / Rosbif, ketchup et gratin dauphinois / Samos et entremets chocolat

Mercredi 7 – Salade au râpé de gouda / Merlu sauce Dieppoise et épinards béchamel, riz / Mimolette et flan pâtissier

Jeudi 8 – Férié – Victoire 1945

Vendredi 9 – Salade de pâtes / Omelette au fromage et poêlée d'haricots verts, champignons / Yaourt aromatisé et fruit

Lundi 12 – Concombre Bulgare / Tomates farcies et riz / Camembert et glace

Mardi 13 – Céleri rémoulade / Poulet rôti et jardinière de légumes / Emmental et tarte aux pommes

Mercredi 14 – Pamplemousse au sucre / Escalope de veau Forestière et coquillettes / Yaourt nature et fruit

Jeudi 15 – Taboulé / Bœuf Mode et carottes / Babybel et fruit

Vendredi 16 – Saucisson sec cornichons / Filet d'hoki Meunière, citron et pommes vapeur / Yaourt aux fruits et fruit

Lundi 19 – Salade de tomates / Steak haché, ketchup et haricots verts pommes de terre / Tome et compote

Mardi 20 – Courgettes râpées vinaigrette / Poulet Basquaise et semoule / Petits suisses et fruit

Mercredi 21 – Salade de pommes de terre / Cassolette de merlu sauce Dieppoise et purée de céleri / Camembert et fruit

Jeudi 22 – Melon / Sauté de veau aux olives et salsifis, carottes / Edam et gâteau au yaourt

Vendredi 23 – Chou rouge vinaigrette / Paëlla / Pyrénées et fruit

Lundi 26 – Carottes râpées / Gigot et frites, ketchup / Fromage blanc et cocktail de fruits

Mardi 27 – Tarte à la tomate / Brochette de dinde sauce Barbecue et haricots beurre / Cantal et fruit

Mercredi 28 – Salade d'avocat / Jambon et purée / Yaourt aromatisé et fruit

Jeudi 29 – Férié - Ascension

Vendredi 30 – Coleslaw / Couscous poulet, merguez / Mimolette et fruit

consultations GRATUITES à l'Hôtel de ville

PERMANENCE D'UN AVOCAT DU BARREAU DE L'ESSONNE

Mercredi 14 mai de 17 h à 19 h
Chaque samedi de 10 h à 12 h
Uniquement sur rendez-vous
48 h à l'avance 01 60 77 55 51

PERMANENCE DE M. EVRAD CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES

Mercredi 7 mai à la mairie
d'Orsay: 9 h – 12 h
Renseignements en mairie :
01 60 92 80 00

PERMANENCE DE MAUD OLIVIER DÉPUTÉE DE L'ESSONNE

Plusieurs permanences chaque
semaine sur la circonscription
Uniquement sur rendez-vous au
01 64 46 34 19

PERMANENCE DE DAVID ROS CONSEILLER GÉNÉRAL

Vice président du Conseil
général de l'Essonne.
Sur RDV au 01 60 91 73 15

CONSEILLER INFO ÉNERGIE - ATEPS

Vous pouvez rencontrer le conseil-
ler info-énergie dans les locaux
situés 4 boulevard Dubreuil, près de
la gare de RER Orsay-ville.

L'Ateps vous accueille du mardi
au vendredi de 10 h à 12h et
de 14h à 18h et le samedi sur
rendez-vous
01 60 19 10 95 - www.ateps.fr

Nouveau !

sur www.mairie-orsay.fr :

Sélectionnez votre rue et
découvrez la date de la
prochaine collecte en cliquant
sur « **Calendrier collectes** » en
page d'accueil.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 13 mai : secteur 1 / Mercredi 14 mai : secteur 2 / Jeudi 15 mai : secteur 3
Merci de respecter les dates pour déposer vos encombrants et vos déchets sur les
trottoirs.

Calendrier personnalisé de collectes sur www.siom.fr (document imprimable) ou
au 01 64 53 30 00.

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Tous les lundis : secteur 1 / Tous les mardis : secteur 2

Détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr

EN CAS D'ABSENCE DE COLLECTE, SOYEZ INFORMÉ : Le Siom met en place un système d'alerte en temps réel
en cas d'incapacité de leur service à assurer la collecte (arrêté préfectoral interdisant la circulation des poids lourds en cas d'alerte
météo. . .). Communiquez-leur votre adresse mail et/ou portable sur contact@siom.fr ou au 01 64 53 30 00.

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés) / Sous réserve de changements

Jeudi 1^{er} mai (Fête du travail) : Les Ulis, Ccial des Amonts, 01.69.07.15.52

Dimanche 4 mai : Les Ulis, Ccial de la Treille - Avenue de Champagne, 01.69.28.75.54

Jeudi 8 mai : Les Ulis, Ccial Les Ulis II, 01.69.07.70.37

Dimanche 11 mai : Saclay, 2 Place de la mairie, 01.69.85.34.12

Dimanche 18 mai : Gif-sur-Yvette, Pharmacie du Parc 1 Place du Marché neuf, Chevry II, 01.60.12.35.15

Dimanche 25 mai : Bures-sur-Yvette, 27 bis Avenue du Maréchal Foch, 01.69.07.68.46

Jeudi 29 mai (Ascension) : Les Ulis, Ccial Les Ulis II, 01.69.07.70.37

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-ends & jours fériés)

35, boulevard Dubreuil. Urgence week-ends et jours fériés. Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

Distribution gratuite de compost : c'est reparti !

Rendez vous **samedi 17 mai de 9h à 13h, et lundi 19 mai, de 13h30 à 18h**, au Centre Technique Municipal (67 route de Montilbéry à Orsay), munis d'un justificatif de domicile. Cette distribution dans la seconde quinzaine de mai permet d'attendre les éventuelles gelées des Saints de glace. Le compost n'est pas un engrais : c'est donc encore la bonne période pour l'utiliser !

Parc Charles Boucher : entretien de notre patrimoine

Les travaux du bassin du parc Charles Boucher entrepris depuis septembre 2013 ont pris fin. Celui-ci a bénéficié d'une opération de vidage et de colmatage. Une vanne d'obturation a été posée, une canalisation a été réparée et les parois ont été consolidées. Résultat : un bassin tout beau tout neuf, dans un parc à nouveau entièrement accessible.



Eglise Saint-Martin Saint-Laurent : sécuriser et valoriser le patrimoine

L'Eglise Saint-Martin Saint-Laurent, qui bénéficie depuis plusieurs mois de l'investissement de la Ville dans la préservation de son patrimoine, a fait l'objet de travaux de rénovation d'ordre électrique. Ainsi, l'installation a été mise en conformité, l'éclairage a été remplacé par des lampes Led's, et l'armoire électrique a été renouvelée. Les toiles *La Sainte Famille* et *L'Education de la Vierge* de Carlo Maratta pourront prochainement être accrochées et protégées par un système d'alarme.



Coupes d'arbres en forêt communale

L'Office national des forêts prévoit des coupes d'amélioration dans les bois Persan et de la Grille noire, début mai 2014. Ils dureront 5 à 6 mois environ. Pour la sécurité de tous, **il est demandé de ne pas entrer sur les chantiers et de ne pas passer à proximité des engins durant le temps des travaux.**

Travaux du RER B

Renouvellement de la plateforme de voie entre les gares de Lozère et Le Guichet du 28 avril au 27 juin.

Les travaux, menés de nuit du lundi soir au samedi matin, entre 1h30 et 5h00, pourront occasionner des nuisances sonores. La circulation des trains voyageurs est assurée normalement avec un ralentissement à l'endroit du chantier pour des raisons sécuritaires.

Gare Orsay-Ville - 160 mètres de quais en direction de Saint-Rémy-lès-Chevreuse seront rénovés du 19 juillet au 24 août 2014. **Une phase préparatoire importante sera nécessaire et débutera mi-mai.** Le quai direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse sera fermé durant cette période. L'exploitation ferroviaire s'effectuera uniquement sur le quai central. Un fléchage est prévu en gare pour orienter le voyageur.

**vite dit
bien dit**

CHEMINS PIÉTONNIERS

Réfection de la promenade Lecomte de l'Isle : on continue jusqu'à hauteur du skate park

Des travaux attendus et déjà programmés pour une remise en état qui contribue à la valorisation de nos promenades, berges et chemins. La pose de gravillons stabilisés est prévue.

LE SIOM VOUS FORME AU COMPOSTAGE

SIOM, 2014 - Design : STARTING BLOCK - Crédits Photo : THINKSTOCK



Les dates
des prochaines
formations sur
www.siom.fr

En partenariat avec votre mairie, le SIOM organise, tout au long de l'année, des formations au compostage et au lombricompostage. À l'issue de la formation, vous pourrez repartir avec un composteur ou un lombricomposteur sous réserve d'une participation financière *.

* 15 € pour un composteur de 400 litres ou un lombricomposteur, 20 € pour un composteur de 800 litres.

Inscription : 01 64 53 30 22 / prevention@siom.fr

Trier, Collecter, Valoriser
www.siom.fr

